



No de résolution  
ou annotation

Province de Québec  
Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES, TENUE DANS L'ANCIEN HÔTEL DE VILLE, 33, RUE DE L'ÉGLISE, LE 29 MAI 2023, À 19H00, SOUS LA PRÉSIDENTE DE MADAME MÉLANIE ROYER-COUTURE, MAIRESSE.

Sont présents : Mesdames Camille Nadeau et Mélanie Royer-Couture et messieurs Claude Leclerc, Eric Ennis, Marc Magny, Stéphane Racine et Vincent Villemure.

Invité : Monsieur Luc de la Durantaye, directeur général.

Secrétaire d'assemblée : Monsieur Martin Leith, greffier-trésorier.

OUVERTURE DE LA SÉANCE Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée par la présidente.

Rés. #23-263 Il est proposé par monsieur Eric Ennis et unanimement résolu ;  
AVIS DE CONVOCATION Que les conseillers municipaux acceptent l'avis de convocation, tel que rédigé.

Rés. #23-264 Il est proposé par monsieur Stéphane Racine et unanimement résolu ;  
EMBAUCHE DE LA DIRECTRICE DES LOISIRS  
Que les membres du conseil municipal de Saint-Ferréol-les-Neiges:

- nomment madame Camille Medda au poste de directrice des loisirs.
- désignent monsieur Luc de la Durantaye, directeur général comme personne autorisée à agir en son nom et à signer en son nom le contrat d'embauche de la directrice des loisirs.

Rés. #23-265  
ATTRIBUTION DU CONTRAT DES SERVICES PROFESSIONNELS  
- PONCEAU 5521, AVENUE ROYALE  
Considérant que la municipalité a été sur invitation pour le contrôle des matériaux pour le remplacement de ponceau adjacent au 5521 avenue Royale,  
Considérant que la municipalité a demandé une soumission auprès des firmes de laboratoires suivantes:

- Nvira Environnement inc.
- FNX-Innov inc.
- SNC-Lavalin inc.

Attendu que la municipalité a reçu une soumission:

Entreprise	Conformité	Montant (Taxes incluses) \$
SNC-Lavalin inc.		
FNX-INNOV inc.		
Nvira Environnement inc.	o	32 375,81

En conséquence:

Il est proposé par monsieur Claude Leclerc et unanimement résolu ;

Que les membres du conseil municipal accordent le mandat à Nvira Environnement inc. pour le contrôle des matériaux pour le projet de remplacement d'un ponceau adjacent au 5521, avenue Royale pour un montant de 32 375,81 \$ ( taxes incluses ).



No de résolution  
ou annotation

PÉRIODE  
QUESTIONS

Une période de questions est tenue à l'intention des citoyennes et des citoyens sur les points de l'ordre du jour.

Fin de la  
séance

Levée de la séance à 19 heures 07.

Mélanie Royer-Couture, mairesse

Martin Leith, greffier-trésorier